

# RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE RAPPORT (RAP) POUR LES OPERATIONS DU SECTEUR PUBLIC



GRUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE  
DEVELOPPEMENT

## I Données de base

### A Données du rapport

<b>Rapport daté du</b>	Rapport daté du:	26 novembre 2013	
	Date de la mission ( <i>en cas de mission sur le terrain</i> )	De : 03 décembre 2012	Au : 08 décembre 2012

### B Responsables du projet au sein de la Banque

Fonctions	À l'approbation	À l'achèvement
Directeur régional	F.J. M. Perrault	F.J. M. Perrault
Directeur sectoriel	K. Bedoumra	M. El Azizi
Responsable sectoriel	A. Beileh	A. Bahri
Coordinateur d'activités	T. Damhaug	J.M. Ossete
Coordinateur d'activités suppléant	P. Akari	F.D. Bougaire
Chargé d'équipe chargée du RAP		J.M. Ossete
Membres de l'équipe chargée du RAP		F. Bougaire

### C Données du projet

<b>Nom du projet : Projet de développement du Réseau africain des organismes de bassin (RAOB)</b>		
<b>Code du projet : P-Z1-EAZ-004</b>	<b>Numéro du prêt : 5600155000201</b>	
<b>Type de projet : Multinational</b>	<b>Secteur : Multi-secteurs Eau</b>	
<b>Pays : Multinational</b>	<b>Catégorisation environnementale (1-3): 3</b>	
<b>Étapes du traitement (prêt)</b>	<b>Événements clés (prêt)</b>	<b>Date de décaissement et de clôture (prêt)</b>
Date d'approbation :	Montants annulés: 0	Date initiale de décaissement :
Date de signature :	Financement complémentaires :	Date initiale de clôture :
Date d'entrée en vigueur :	Restructuration ( <i>préciser la date et le montant concerné</i> ):	Délai révisé du décaissement ( <i>si applicable</i> ) :
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement :	Prorogations ( <i>préciser les dates</i> ) :	Date de clôture révisée ( <i>si applicable</i> ) :
Date réelle du premier décaissement :		
<b>Étapes du traitement (don)</b>	<b>Événements clés (don)</b>	<b>Dates de décaissement et de clôture (don)</b>
Date d'approbation : 22/12/2006	Montants annulés : € 135 885	Date initiale de décaissement : 29/06/2007
Date de signature : 29/03/2007	Financements complémentaires: € 130 000	Date initiale de clôture : 30/06/2009
Date d'entrée en vigueur: 29/03/2007	Restructuration ( <i>préciser la date et le montant concerné</i> ) :	Délai révisé du décaissement ( <i>si applicable</i> ) :
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement: 03/07/2007	Prorogations ( <i>préciser les dates</i> ): 28/07/2010	Date de clôture révisée ( <i>si applicable</i> ) : 31/07/2010

Date réelle du premier décaissement: 18/07/2007				
Source de financement (UC):	Montant décaissé (montant, UC) :	Pourcentage décaissé (%) :	Montant non décaissé (UC) :	Pourcentage non décaissé (%) :
Prêt :				
Don :	€ 302 850	99,91%	€ 265	0,09%
Gouvernement :				
Autres co-financiers : OMVS	€ 80 000	100%	€ 0	0%
Autres co-financiers : RAOB	€ 50 000	100%	€ 0	0%
TOTAL	€ 432 850	99,94%	€ 265	0,06%
Source de financement (UC) :	Montant engagé (UC) :	Pourcentage engagé (%) :	Montant non engagé (UC) :	Pourcentage non engagé (%) :
Prêt :				
Don : AWF	€ 303 115	69,05%	€ 135 885	30,95%
Autres co-financiers : OMVS	€ 80 000	100%	€ 0	0%
Autres co-financiers : RAOB	€ 50 000	100%	€ 0	0%
TOTAL	€ 433 115	76,12%	€ 135 885	23,88%
Cofinanciers et autres partenaires extérieurs :				
Organisme(s) d'exécution et de mise en œuvre : <b>Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS)</b>				

## D Revue et commentaires de la Direction

Rapport examiné par	Nom	Examiné le	Commentaires
Ingénieur eau et assainissement	F. D. BOUGAIRE	13/11/2013	Commentaires divers
Spécialiste environnementaliste, SNFO	S. KITANE	13/11/2013	Commentaires divers
Chef des opérations eau, FAE	J.M.OSSETE	13/11/2013	Plusieurs commentaires, révision du draft du rapport
Coordinatrice, FAE	A. BAHRI	20/11/2013	Commentaires mineurs
Directeur régional, ORWA	F.J.M. PERRAULT	04/12/2013	Pas de commentaires
Directeur OWAS/FAE	M. EL AZIZI	05/03/2014	Pas de commentaires

## II Évaluation des performances du projet

### A Pertinence

#### 1. Pertinence de l'objectif de développement du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
4 (très satisfaisant)	<p>La gestion des ressources en eau partagées est un important défi que confronte la coopération internationale, et plus particulièrement en Afrique qui possède plus de 60 grands bassins fluviaux et lacustres transfrontaliers partagés entre deux ou plusieurs pays. Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) a été créé en 1994 pour faciliter le partage et la diffusion des bonnes pratiques en matière de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au niveau des bassins fluviaux et lacustres et des aquifères. Le Conseil des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW) s'est aussi engagé à mettre en œuvre la GIRE et a clairement indiqué que la gestion des ressources hydriques doit être organisée à l'échelle du bassin fluvial. De nombreux pays africains ont entamé la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et la gestion transfrontalière des ressources en eau.</p> <p>Le Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) a été créé en Juillet 2002, sous l'égide du RIOB et le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP), pour soutenir la création et le développement des organismes de bassin en Afrique. En effet, le RAOB devait contribuer activement à la création de nouveaux organismes de bassin et à</p>

faciliter le renforcement de ceux existants, permettant ainsi à l'ensemble des organismes de bassins de l'Afrique de s'organiser en réseau et d'avoir une cohérence dans la conduite de leurs opérations.

Soutenu financièrement et techniquement par l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) depuis sa création, le réseau a entrepris en 2007 un processus de consolidation et d'autonomisation de sa structure afin de la rendre plus fonctionnelle et ce, de façon pérenne. Le financement par la FAE de ce projet dont l'objectif principal est de contribuer au développement du RAOB, constitue alors un soutien pertinent permettant au RAOB de prendre de l'élan pour promouvoir la gestion conjointe des eaux transfrontalières en Afrique, la mise en commun des compétences et des connaissances et la mobilisation des ressources. Le projet est aussi bien aligné aux domaines prioritaires du programme opérationnel de la FAE pour la période 2005-2009 et aux orientations de l'AMCOW.

\* Pour toutes les notations, utiliser l'échelle suivante : 4 (Très satisfaisant), 3 (Satisfaisant), 2 (Insatisfaisant), 1 (Très insatisfaisant)

## 2. Pertinence de la conception du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
3 (satisfaisant)	<p>Le RAOB a pour objectif principal la promotion de la gestion des ressources en eau transfrontalières (GRET) ; il doit notamment contribuer à la mise en place d'organismes appropriés de gestion (ex. organisation de mise en valeur, autorité de bassin, commission de bassin, etc.) des cours d'eau, des lacs et des aquifères. D'où la pertinence de l'objectif du projet qui est de renforcer les capacités du RAOB pour pouvoir interagir efficacement avec les parties prenantes impliquées dans la gestion intégrée des ressources en eau transfrontalières en vue du développement de nouvelles organisations de bassin et de l'amélioration de celles existantes. Le soutien accordé vise à promouvoir le RAOB comme un réseau panafricain œuvrant pour améliorer la gestion des ressources en eau transfrontalières. Il est d'autant plus justifié compte tenu du nombre important de bassins d'eau partagés en Afrique.</p> <p>Le RAOB est bien intégré dans le paysage hydro-politique de l'Afrique. Des actions entreprises par les parties prenantes depuis 2002 ont abouti à la conférence AMCOW sur les organismes de bassin à Kampala en octobre 2006 qui a, entre autres, permis de formaliser des relations entre le RAOB d'une part et l'AMCOW, l'Union Africaine, les communautés économiques sous-régionales et d'autres partenaires politiques et financiers, d'autre part. Tout ce qui confère davantage de légitimité aux activités du RAOB et de ses bassins membres, actuels et à venir, pour renforcer leur coopération dans la gestion des ressources en eau transfrontalières et justifie un soutien plus vigoureux au développement du réseau comme le veut ce projet.</p> <p>Depuis sa création, la RAOB a bénéficié du soutien technique et financier fourni par l'OMVS. Cependant, les ressources techniques et financières dont dispose le RAOB doivent être renforcées afin de l'autoriser à jouer pleinement son rôle, d'où la pertinence de l'appui financier de la FAE qui contribue à rendre opérationnel le réseau, à renforcer les capacités de son Secrétariat Technique Permanent (STP) et à lui donner les moyens de promouvoir le réseau en faisant croître les adhésions et les relations entre les organismes de bassins.</p> <p>La désignation de l'OMVS comme bénéficiaire formel de l'accord de don et agence d'exécution témoigne non seulement de son statut d'organisation intergouvernementale possédant le statut juridique requis pour recevoir et gérer les ressources financières, mais aussi de ses capacités à assumer les responsabilités de coordination stratégique et d'animation opérationnelle liées à la mise en œuvre du projet. Par ailleurs le statut institutionnel et financier du RAOB ainsi que ses capacités de fonctionnement vont être développés dans le cadre du projet.</p>

## 3. Enseignements tirés relativement à la pertinence

Questions clés (5 maximum, ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1) Pertinence de l'objectif de développement du projet	1) Le développement et le renforcement du RAOB conduiront à une meilleure gestion des ressources en eau transfrontalières en Afrique grâce aux organismes de bassin (OB) nouvellement créés et ceux dont les capacités sont améliorées	1) OB, RAOB, AMCOW, Etats africains
2) Pertinence de l'objectif du projet	2) L'appui de la FAE permet d'augmenter le nombre de OB membres du RAOB et de renforcer ses relations avec les organismes régionaux clés, les partenaires techniques et financiers et les parties prenantes à travers le continent	2) OB, RAOB, Etats africains, FAE

3) Pertinence de la conception du projet	3) Le renforcement des capacités de fonctionnement et d'intervention du Secrétariat Technique Permanent du RAOB lui permet de jouer pleinement le rôle d'animateur et de facilitateur dans le développement des OB en Afrique	3) OB, RAOB, Etats africains
4) Alignement avec les priorités NEPAD, AMCOW, FAE	4) Le projet est bien aligné aux préoccupations et priorités de tous ces organismes qui prévoient la mise en place et le renforcement des modalités de coopération autour de la gestion des ressources en eau transfrontalières pour les principaux bassins fluviaux partagés en Afrique, notamment le renforcement des cadres de coopération dans 10 bassins qui ont été jugés prioritaires par l'AMCOW et le NEPAD	4) RAOB, AMCOW, NEPAD, FAE, Etats africains

## B Efficacité

### 1. Progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet (objet du projet)

#### Commentaires

*Fournir un bref descriptif du projet (composantes) et indiquer le contexte dans lequel il a été conçu et exécuté. Indiquer l'objectif de développement du projet (généralement l'objet du projet, tel qu'indiqué dans le CLAR)) et évaluer le progrès accompli. Les effets imprévus devraient également être pris en compte, ainsi qu'une référence spécifique à l'égalité des sexes dans le projet. Longueur maximale indicative : 400 mots.*

L'objectif global du projet est de contribuer au développement du RAOB en vue de : (a) améliorer la gestion des ressources en eau et les investissements en Afrique, (b) renforcer la gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins hydrographiques et (c) réduire les risques de conflits liés à la gestion des ressources en eaux partagées. Ces objectifs sont atteints grâce à la mise en œuvre des activités du projet articulées autour : (i) du renforcement et de la consolidation des capacités institutionnelles et opérationnelles du RAOB, (ii) de l'augmentation du nombre des organismes de bassins membres du RAOB et (iii) du développement des relations plus étroites entre les organismes de bassins, l'AMCOW, les partenaires au développement et les acteurs du secteur de l'eau.

Le soutien apporté par le projet a permis au RAOB de renforcer ses capacités de fonctionnement et de rendre opérationnel le réseau en favorisant, par exemple, les échanges d'informations, d'expériences et de connaissances. En effet, les facilités et les capacités du secrétariat du RAOB ont été améliorées grâce à l'aménagement de quatre bureaux, l'acquisition des équipements informatiques et bureautiques et la prise en charge du fonctionnement de certains personnels (agent administratif et assistante bilingue). Le nombre de membres du réseau a presque doublé entre 2006 et 2011 (17 vs. 317). Par ailleurs, la visibilité du RAOB et les relations avec les parties prenantes du secteur de l'eau ont pu être renforcées à travers sa participation à de nombreuses manifestations internationales et régionales, d'une part, et la facilitation des visites-échanges entre différents organismes de bassin, d'autre part.

La durée d'exécution du projet était prévue sur une période de 24 mois mais elle a finalement atteint 37 mois, soit 55 % plus longue, en raison de diverses difficultés qui ont ralenti sa mise en œuvre, notamment au démarrage. Cependant, satisfaite des progrès enregistrés quant à la réalisation des objectifs, la FAE, suite à sa deuxième mission de supervision, a jugé que le projet n'avait plus besoin de ressources financières et a procédé à l'annulation de la deuxième demande de décaissement du projet (équivalent à 31 % du montant du don).

Le soutien apporté par de nombreux partenaires techniques et financiers qui viennent s'associer au RAOB pour la mise en œuvre de différents projets constitue un bon indicateur de l'émergence du RAOB comme un acteur clé sur la scène de la gestion des bassins transfrontaliers en Afrique. C'est au RAOB de maintenir l'élan amorcé et de consolider le dynamisme qui est né grâce au projet pour davantage développer sa crédibilité et répondre efficacement à l'appel de l'AMCOW pour la mise en œuvre de la GIRE à l'échelle des bassins.

### 2. Établissement de rapports sur les effets

Indicateurs des effets (selon le CLAR; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Valeur de base (année)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement du projet)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 50 mots par effets)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
L'émergence d'un RAOB renforcé et adéquatement					Les capacités de fonctionnement et d'animation du réseau du secrétariat du RAOB ont été améliorées grâce au	

<p>ouillé pour bien accomplir ses responsabilités, notamment de faire adhérer au réseau tous les organismes de bassin en Afrique, de promouvoir une meilleure gestion des ressources en eau transfrontalières et de renforcer ses relations avec les partenaires techniques et financiers à travers le continent.</p>					<p>renforcement des effectifs et à l'acquisition des équipements informatiques et bureautiques. Le nombre de membres du réseau en 2011 était de 59, dont 31 OB et 28 organismes observateurs, ce qui représente une augmentation substantielle par rapport aux 17 membres et 26 observateurs en 2006. L'appui du projet a aussi permis au RAOB d'accroître sa visibilité à travers sa participation à de nombreuses manifestations internationales et régionales, la facilitation des visites-échanges entre différents organismes de bassin et la diffusion des informations pertinentes sur la gestion des ressources en eau en général et les eaux transfrontalières en particulier.</p>
---	--	--	--	--	---

### 3. Rapport sur les produits

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
<p><b>Produit 1:</b> Augmentation du nombre d'organismes de bassin qui sont membres du RAOB et renforcement des relations avec les partenaires techniques, politiques et financiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>31 organismes de bassin et 28 observateurs sont membres du réseau en 2011.</li> <li>Mise en place de quatre points focaux sous-régionaux en Afrique de l'est, de l'ouest, australe et centrale</li> <li>Participation à une vingtaine de rencontres nationales, régionales et internationales</li> <li>Organisation de 7 rencontres et ateliers régionaux et sous-régionaux comprenant 2 AG, 2 réunions du Bureau de Coordination et 3 ateliers sous-régionaux</li> </ul>	<p>Massifier le réseau en faisant adhérer le maximum d'organismes de bassin et de services techniques concernés sur le continent.</p>	80 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre de membres du RAOB en 2011 représente une augmentation notable par rapport aux 17 membres OB et 26 observateurs enregistrés en 2006 (<i>cf. ANBO Appraisal Report, Dec 2006</i>). La proportion de OB compte pour plus de 50 % de membres en 2011 comparée au 40 % en 2006.</li> <li>L'animation du réseau, y compris par les segments sous-régionaux et à travers l'organisation d'ateliers et de rencontres, permet de maintenir une certaine dynamique d'échanges entre les membres.</li> <li>La participation du RAOB à des rencontres nationales, régionales et internationales a permis de présenter le point de vue africain sur les questions de gestion des ressources en eau transfrontalières</li> </ul>	
<p><b>Produit 2:</b> Evaluation et amélioration du cadre juridique et des textes régissant les organismes de bassin</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte des textes juridiques des organismes de bassin existants</li> <li>Elaboration du rapport provisoire de l'étude des textes et le guide stratégique de</li> </ul>	<p>Cadre juridique harmonisé et synthèse des bonnes pratiques favorisant les organismes de bassin existants et à venir.</p>	30%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rapport sur l'étude comparative des textes juridiques et le guide pour la mise en place d'un organisme de bassin ne sont pas finalisés et validés par les parties prenantes concernées</li> <li>Le « Source Book », développé antérieurement à l'avènement du projet FAE avec l'appui de la GIZ, n'est plus à jour et devrait être actualisé</li> </ul>	

	<p>constitution d'un organisme de bassin</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion du « Source Book » qui établit l'état des lieux des bassins africains</li> </ul>				
<p><b>Produit 3:</b> Amélioration des compétences du RAOB en matière d'échanges d'information et de connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réorganisation du site web du RAOB. Le portail <a href="http://www.anbo-raob.org">www.anbo-raob.org</a> n'est pas totalement fonctionnel</li> <li>• Conception et coordination de la mise en place du Système Africain d'Information sur l'Eau (SADIEau), <a href="http://www.sadieau.org">www.sadieau.org</a>, et réalisation d'une méta-base de données sur les bassins africains</li> <li>• Applications-tests et vulgarisation des indicateurs de performance pour l'évaluation de la mise en œuvre de la GIRE dans les bassins en Afrique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie de communication et de gestion de l'information préparée</li> <li>• Site web du RAOB établi, échanges d'informations et de connaissances entre les organisations membres intensifiés</li> <li>• Développement de mécanismes de suivi-évaluation des performances des organismes de bassins et meilleure coopération autour de la GIRE au niveau des bassins</li> </ul>	40%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le site web du RAOB <a href="http://www.anbo-raob.org">www.anbo-raob.org</a> est toujours en construction. Le rendre totalement fonctionnel est essentiel pour qu'il devienne une plateforme crédible d'échanges d'expériences et d'informations entre les membres du RAOB</li> <li>• Le développement du SADIEau, bien que financé par l'Union Européenne et le Ministère français des Affaires Etrangères, est piloté par un consortium d'organisations dont l'OMVS et le RAOB. Le projet de développement des indicateurs de performance GIRE (Projet KPI) était également financé par l'Union Européenne et la Coopération française. Le RAOB a facilité une série de tests sur 5 bassins pilotes en Afrique</li> <li>• Dans le cadre de la consolidation des acquis du projet, le secrétariat technique permanent a élaboré 2 propositions de projet à soumettre aux partenaires financiers du réseau dont la FAE. La FAE n'a pas répondu favorablement à cette requête</li> </ul>	
<p><b>Produit 4:</b> Renforcement des capacités de fonctionnement du Secrétariat Technique Permanent (STP) du RAOB</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statuts du RAOB revus et révisés et proposition d'un nouveau schéma institutionnel adoptée par le bureau et l'Assemblée Générale du RAOB</li> <li>• Les ressources humaines du STP boostées avec le recrutement des effectifs supplémentaires.</li> <li>• Acquisition d'équipements et de matériels informatique et bureautique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statut juridique et institutionnel du STP du RAOB amélioré</li> <li>• Compétences, capacités institutionnelles, moyens opérationnels et viabilité financière renforcés pour assurer le fonctionnement à long terme du réseau</li> </ul>	75%	<p>Les capacités de fonctionnement du secrétariat et l'animation du réseau sont améliorées grâce au renforcement en ressources humaines et aux dotations en matériel et équipement (prise en charge du fonctionnement de l'agent administratif et de l'assistante bilingue, acquisition d'équipements informatiques et bureautiques et aménagement de quatre bureaux). Assurer les mêmes (ou meilleurs) moyens de travail, sans être dépendant des financements par des projets (ex. à travers les cotisations des membres RAOB) est gage de la durabilité du fonctionnement du réseau. Mais ce sera fonction des niveaux de cotisations décidées par les membres et du taux d'acquittement.</p>	

#### 4. Notation de l'Objectif de développement (OD)

Notation de l'OD (à partir de l'EER actualisé)*	Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative: 250 mots)
3 (satisfaisant)	L'appui du projet a permis au RAOB de renforcer ses capacités de fonctionnement (ex. promotion d'échanges d'information et d'adhésion des membres du réseau, amélioration des locaux et acquisition des meilleurs moyens de travail) et d'amorcer son rôle de véritable animateur du réseau facilitant ainsi la coopération entre organismes de bassins, de lacs et d'aquifères transfrontaliers en Afrique. L'accroissement des adhésions des organismes de bassin au RAOB, la mise en place des points focaux sous-régionaux, le nombre de rencontres,

d'ateliers et d'autres manifestations qu'il organise et auxquels il est invité à prendre part tous témoignent de ce dynamisme.

Une autre retombée du financement FAE est que d'autres partenaires techniques et financiers (ex. Union Européenne, Coopération française, DFID, Office international de l'Eau, GWP) ont accepté d'accompagner le RAOB dans la conduite de ses activités de coordonnateur du réseau. Ainsi, le RAOB a été invité à s'associer aux consortia en charge de l'exécution de projets tels que le Développement d'Indicateurs de Performance pour la Gestion des Bassins transfrontaliers (KPI) et le Système Africain d'information sur l'eau (SADIEau). D'autre part, l'Union européenne a décidé de soutenir un projet à la valeur de 3 millions d'Euros visant à renforcer les institutions de gestion des ressources en eau transfrontalières en Afrique (SITWA) et, du coup, apporter un renforcement programmatique et institutionnel du RAOB. Le projet est mis en œuvre par le Partenariat mondial de l'eau (Global Water Partnership, GWP) et se déroule entre 2012 et 2015.

Cependant, l'autofinancement du fonctionnement du réseau (ex. via les cotisations des membres RAOB), si ce n'est pas déjà atteint, demeure un objectif à réaliser en priorité.

#### 5. Bénéficiaires (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Réels (A)	Prévus (B)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé A/B)	% Femmes	Catégorie (par exemple, les agriculteurs, les étudiants)
1) Les organismes de bassins, de lacs et d'aquifères transfrontaliers en Afrique.		1) La coopération régionale et les échanges d'informations, d'expériences et des connaissances sont améliorées		Institutions nationales, inter-états et régionales
2) Les gestionnaires et les usagers des ressources en eau des bassins		2) Une gestion conjointe et consensuelle résulte en une meilleure prestation de services aux utilisateurs d'eau		Services techniques des OB, populations riveraines
3) Le Conseil des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW)		3) Le renforcement du RAOB et la promotion des organismes de bassin répondent bien à l'appel de l'AMCOW pour mettre en œuvre la GIRE à l'échelle du bassin		Décideurs politiques
4) Les partenaires techniques et financiers		4) Ils auront un interlocuteur commun qui peut parler au nom de tous les organismes de bassins africains		Partenaires au développement
5) Les dirigeants et les décideurs politiques des pays riverains		5) Les prises de décisions relatives au développement et à la gestion des cours d'eau partagés se font de manière plus consensuelle		Décideurs politiques
6) Les populations des pays riverains des bassins		6) L'élaboration et la mise en œuvre de meilleures stratégies de gestion et d'investissements contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines		Toutes les parties prenantes, le grand public

#### 6. Effets imprévus ou additionnels (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Description	Type (exemple. genre, changement climatique, aspect social, autres)	Positif ou négative	Impact sur le projet (élevé, moyen, faible)
-------------	---	---------------------	---



1) Le décaissement de la 2ème tranche de fonds (€ 136 150) n'a pas été jugé nécessaire suite au constat, lors de la mission de supervision FAE d'avril 2011, que la quasi-totalité des activités du projet a été réalisée et que d'autres appuis visant la poursuite et le renforcement de certaines actions financées par la FAE étaient à des stades avancés de préparation.	Financier, Institutionnel	Positif	Moyen
2) L'effet induit du financement FAE où d'autres partenaires (ex. OMVS, Union Européenne) ont été amenés à cofinancer certaines activités du projet (ex. participation & organisation de réunions, prise en charge partielle de salaires)	Financier, Institutionnel Durabilité	Positif	Moyen

## 7. Leçons tirées relativement à l'efficacité (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Leçons tirées	Public cible
1) La promotion du RAOB, le renforcement des capacités de fonctionnement de son Secrétariat Technique Permanent et l'animation du réseau	1) Le financement FAE a permis au RAOB de bien entamer et mettre en opération la réalisation de son mandat et sa mission	BAD/FAE, RAOB
2) L'évaluation des textes de loi régissant les organismes de bassins existants et soutien à la création des organismes de bassin	2) Il est important de consolider les acquis de l'étude de collecte, d'analyse et de comparaison des textes et de terminer l'élaboration du guide méthodologique pour assister l'établissement des organismes de bassin <sup>a)</sup>	RAOB
3) L'amélioration de la visibilité du RAOB et la promotion des échanges d'informations et de connaissances entre des organismes de bassins et des services concernés membres du RAOB	3) Les diverses manifestations que le RAOB a organisées ainsi que les manifestations auxquelles il a participé démontrent le progrès réalisé; mais l'amélioration de la fonctionnalité du site web reste un point vital sur lequel il faudra insister  <i>a) En fait la consolidation des acquis se poursuit à travers le Projet de renforcement des institutions de gestion des eaux transfrontalières en Afrique (SITWA) en cours de réalisation avec l'appui de l'UE et du GWP et dont le démarrage a eu lieu après le passage de la mission du RAP</i>	RAOB

## C Efficience

### 1. Respect du calendrier

Durée prévisionnelle – année (A) (selon le REP)	Délai réel d'exécution – année (B) (depuis l'entrée en vigueur du 1er décaissement)	Délai prévu par rapport au délai réel d'exécution (A/B)	Notation*
24 mois	37 mois (03/07/2007 au 31/07/2010)	0,65	2 (insatisfaisant)

#### Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

Le démarrage du projet a eu quelques difficultés notamment en raison de la non-maîtrise par l'agence d'exécution des procédures opérationnelles de la BAD-FAE. La situation a pu être remédiée à travers des formations sur les règles et les procédures de gestion des projets BAD-FAE organisées en 2008 et 2009 auxquelles les responsables du projet ont pris part. D'autre part, des contraintes de communication avec des partenaires ont apparemment entraîné du retard dans la collecte de données pour les études et dans l'organisation des réunions de concertation. De plus, l'agence d'exécution semble avoir attendu la première mission de supervision FAE en novembre 2009 pour demander des précisions par rapport au contenu et aux modalités de mise en œuvre de certaines activités qu'elle estimait pas suffisamment éclairés dans le document d'évaluation du projet.



Les retards accusés dans l'exécution du projet, aussi bien au démarrage que dans la mise en œuvre des activités par la suite, ont conduit à une prorogation de la date de clôture du projet du 30 juin 2009 au 31 juillet 2010 (cf. lettre de la BAD du 14/12/2009). Une réactualisation du budget et du calendrier de mise en œuvre a dû être faite.

## 2. Efficience de l'utilisation des ressources

Pourcentage moyen de la réalisation matérielle des produits du CLAR financés par tous les financiers (A) (voir II.B.3)	Taux d'engagement (%) (B) (voir tableau 1.C – Total taux d'engagement de tous les bailleurs de fonds)	Pourcentage moyen de la réalisation matérielle par rapport au taux d'engagement (A/B)	Notation*
$(80+30+40+60)/4=52,5 \%$	76,12 %	$52,5/76,12=0,69$	2 (insatisfaisant)

### Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

En conformité avec la convention de subvention, l'OMVS, en sa qualité d'agence d'exécution, a désigné un coordonateur du projet, ouvert un compte spécial en devises pour recevoir les fonds de la BAD-FAE et géré les comptes, soumis ensuite à une vérification d'audit externe. L'agence d'exécution est responsable de : l'administration du projet, la gestion financière, la mise en œuvre des activités selon les programmes de travail annuels, la coordination avec d'autres projets associés du RAOB et de l'OMVS, l'acquisition des biens et services, l'administration des marchés, la gestion des contrats, le suivi de l'état d'exécution et la préparation des rapports d'avancement.

Deux demandes de décaissement ont été envoyées à la FAE. Cependant le RAOB n'a reçu que le premier virement. L'agence d'exécution attribue ce délai de décaissement à des lenteurs administratives et au retard de la part du cabinet d'audit MAECO, Mali, pour déposer le rapport d'audit suivant le format exigé par la FAE. C'est en février 2011 que le rapport d'audit, réalisé en août 2010 et couvrant la période depuis le démarrage du projet jusqu'au 31 décembre 2009, a été examiné et approuvé par la FAE. Le rapport d'audit ne relève pas de problème particulier mais souligne la nécessité d'élaborer les conditions de mobilisation des imprévus pour l'appréciation de la BAD/FAE. Il note également le montant de la contrepartie de financement apportée par l'OMVS et le RAOB pour un total de €65.000 par an en 2008 et 2009. L'audit final devait être réalisé en mai-juin 2011. Le rapport d'audit final ne nous a pas été communiqué.<sup>a)</sup>

La mission de supervision FAE d'avril 2011 a constaté que malgré des difficultés, la plupart des objectifs assignés au projet ont été réalisés pour l'essentiel et qu'il fallait tirer profit des actions en cours de préparation pour renforcer les acquis du projet. Par conséquent on a procédé au réaménagement du budget initial et à l'annulation du deuxième tranche de financement, la poursuite des activités restantes étant entreprise dans le cadre du SITWA.

a) L'audit a seulement eu lieu en septembre 2013

## 3. Analyse coût-avantage

Taux de rentabilité économique (à l'approbation)	Taux de rentabilité économique actualisé (à l'achèvement)	Notation*
Sans objet	Sans objet	Sans objet

### Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)

## 4. État d'avancement de l'exécution (IP)

Notation de l'EE (tirée de l'EER actualisé) *	Compte-rendu descriptif (commenter spécifiquement les rubriques de l'EE qui ont obtenu une note insatisfaisante ou très insatisfaisante, selon le tout dernier EER ). (longueur maximale indicative : 500 mots)
3 (satisfaisant)	Le financement de la FAE a permis d'effectivement lancer le RAOB en tant que promoteur en matière de gestion des eaux transfrontalières et facilitateur de la mise en place d'organismes de bassin à l'échelle des cours d'eau, des lacs et d'aquifères. La mise en œuvre du projet a fait accroître la visibilité et la crédibilité du RAOB qui, à son tour, a engendré l'intérêt et le soutien d'autres partenaires techniques et financiers qui sont venus accompagner le RAOB dans la réalisation de son mandat. Citons ici les contributions significatives du RAOB aux projets KPI et SADIEau dont les résultats ont aussi permis au RAOB de renforcer ses propres bases de connaissances en matière de gestion des ressources en eau. D'autre part, le RAOB bénéficie d'un renforcement

programmatische et institutionnel à travers sa participation au projet de l'Union européenne de renforcement des institutions de gestion des ressources en eau transfrontalières en Afrique (SITWA), actuellement en cours d'exécution.

Le réseau s'est agrandi. Le nombre d'organismes de bassin qui sont membres du RAOB a presque doublé depuis le début du projet FAE; les organismes de bassin compte pour plus de 50 % des membres du RAOB, le reste ayant le statut d'observateurs. Par ailleurs, la mise en place des points focaux sous-régionaux en Afrique de l'est, de l'ouest, australe et centrale permet un accès plus rapproché aux bassins et aux acteurs terrains partout sur le continent. Les capacités de fonctionnement du Secrétariat Technique ont été améliorées grâce à un renforcement des ressources humaines (coordonnateur du réseau, agent administratif, assistante bilingue et comptable, appuyés par des consultants court-terme de diverses compétences recrutés en fonction des tâches à accomplir), à l'aménagement des bureaux supplémentaires et à l'acquisition d'équipements et de matériels informatiques et bureautiques.

Comme actions à poursuivre et consolider pour pouvoir gagner davantage de crédibilité, il faudra procéder à l'achèvement de la construction du site web du RAOB et à la mise en ligne des données et d'informations pertinentes sur les bassins y compris la mise à jour du « Source Book ». De plus, la synthèse et l'analyse des textes juridiques régissant les organismes de bassins existants, d'une part, et l'élaboration d'un guide stratégique de constitution d'organismes de bassin, d'autre part, ont été entamées mais pas terminées. Notons que cette dernière initiative est d'une importance capitale et mérite d'être terminée et validée rapidement avant d'être largement diffusée.

## 5. Enseignements tirés relativement à l'efficience

Questions clés (5 maximum; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1) Lenteur du démarrage du projet	1) Le projet a accusé au moins 6 mois de retard au début en raison notamment de la non-maitrise des règles et des procédures BAD/FAE de gestion de projet. Pour pallier à ce genre de situation la BAD/FAE pourrait prévoir des formations adaptées destinées aux personnel du projet <i>avant</i> le démarrage du projet.	RAOB, BAD/FAE
2) Prise en compte insuffisante des délais de transactions opérationnelles et leur impact sur le calendrier d'exécution du projet	2) La non-maîtrise (au moins initialement) des procédures opérationnelles des projets BAD/FAE notamment concernant les modalités de décaissement des fonds et l'obtention des avis de non-objection ont eu un impact négatif sur la durée du projet.	RAOB, BAD/FAE

## D Durabilité

### 1. Viabilité financière

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
2 (insatisfaisant)	Le renforcement du RAOB à travers le financement FAE a permis au réseau de réussir un certain nombre de conditions de viabilité qui le rend crédible vis-à-vis des partenaires techniques et des bailleurs de fonds. Cependant la recherche d'une dynamique permanente qui permettra de rémunérer le personnel du Secrétariat Technique Permanent sans l'appui extérieur demeure. Pour cela, le RAOB doit s'afficher comme un organisme incontournable afin de bénéficier de façon continue de l'appui de ses organismes membres. L'appui FAE a permis de jeter des bases solides en ce qui concerne le fonctionnement et le renforcement de son secrétariat, l'animation du réseau et sa stabilité institutionnelle. Il faut nécessairement que le RAOB déploie des efforts adéquats de manière à consolider et pérenniser les acquis du projet. Il peut évidemment faire appel à la volonté politique de la part des organismes de bassin membres du RAOB et des différents Etats concernés. Mais en retour, il doit y avoir, de la part du RAOB, la fourniture des prestations à valeur ajoutée au bénéfice de ses membres et des parties prenantes.

## 2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative, 250 mots)
2 (insatisfaisant)	<p>Les réalisations de ce projet indiquent qu'il a permis au continent de se doter d'une institution panafricaine pertinente, associé à l'AMCOW, avec un secrétariat technique permanent bien équipé tant sur le plan des ressources humaines (coordonnateur du réseau, agent administratif, assistante bilingue et comptable, appuyés par des consultants court-terme de diverses compétences recrutés en fonction des tâches à accomplir), que des matériels et équipements et qui possède de bonnes capacités d'animation du réseau. Aujourd'hui, le défi qui demeure est de continuer à assurer le fonctionnement du secrétariat sur ressources propres tout en diminuant sa dépendance vis-à-vis des subventions de bailleurs de fonds. L'OMVS et le gouvernement sénégalais ont déjà été acquis à la cause du RAOB en l'abritant et en lui donnant l'accord de lui fournir, à terme, ses propres locaux. L'OMVS a, en plus, apporté une contribution importante au secrétariat technique permanent en mobilisant des ressources humaines complémentaires (personnel du Haut Commissariat) au besoin et un appui logistique.</p> <p>Mais bien qu'une réflexion soit menée à ce sujet, le RAOB n'a pu asseoir un bon mécanisme de mobilisation des ressources financières pour assurer la durabilité des résultats d'une part, et le financement pérenne des organismes de bassin, d'autre part.</p>

## 3. Appropriation et durabilité des partenariats

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3 (satisfaisant)	<p>Le RAOB a initié et consolidé des relations avec de nombreuses organisations financiers, techniques et politiques, en témoigne les 60 membres et observateurs environ du réseau . D'autre part, les organismes de bassin ont été impliqués durant les phases d'élaboration du document de projet et de mise en œuvre des activités sur le terrain. Il faut noter avec satisfaction, l'engagement que les organismes de bassin membres du réseau ont affiché durant toute la durée de mise en œuvre de ce projet ainsi que d'autres projets auxquels le RAOB était associé. L'intérêt croissant que les organismes de bassin ont eu pour assumer au mieux leur rôle et responsabilité dans la mise en œuvre du projet et dans la vie du réseau a conduit à la création de quatre segments sous-régionaux du RAOB avec la nomination d'un bassin comme point focal pour sa zone d'appartenance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone Afrique Centrale : Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)</li> <li>- Zone Afrique de l'Est : Lake Victoria Basin Commission (LVBC)</li> <li>- Zone Afrique de l'Ouest : Autorité du Bassin du Niger (ABN)</li> <li>- Zone Afrique Australe : Komati Basin Water Authority (KOBWA)</li> </ul>

## 4. Durabilité environnementale et sociale

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
--	Sans objet

## 5. Enseignements tirés relativement à la durabilité

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1)Le développement des organismes de bassin en Afrique.	1)L'appui du projet FAE a contribué significativement au lancement et au renforcement du réseau ; une dynamique d'échanges entre organismes de bassin a été amorcée	BAD/FAE, RAOB
2)Continuité et maintien de l'élan d'animation du réseau	2)La fonctionnalité du site web demande à être améliorée y compris la mise en ligne des informations récentes et d'autres produits de connaissances pertinents	RAOB, Membres et Partenaires du RAOB
3)L'efficacité et la raison d'être du RAOB	3)S'assurer de l'engagement (y compris en termes	RAOB, Membres

	techniques et financiers) de toutes les parties prenantes, notamment de la part des membres et des partenaires du réseau ; en retour, offrir des produits à valeur ajoutée avec un label distinctif RAOB (ex. guide d'établissement des organismes de bassin, indicateurs de performance des organismes)	et Partenaires du RAOB
--	--	------------------------

### III Performances des parties prenantes

#### A Pertinence

##### 1. Performance de la Banque

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance ( tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles) de la Banque, à insérer par l'emprunteur. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
3 (satisfaisant)	<p>Durant les différentes phases du projet, la FAE a constamment été disponible pour appuyer le STP du RAOB dans la préparation et la mise en œuvre des activités. Elle ne s'opposait pas à ce que le RAOB participe à de diverses manifestations auxquelles il a été invité bien que de telles activités ne soient pas initialement prévues ; ce genre d'encouragement a permis d'accroître la visibilité du RAOB et de le faire connaître à un public très large. La FAE a également appuyé les requêtes de financement de nouveaux projets préparés par l'OMVS et le RAOB. Elle a encouragé le RAOB et ses partenaires de préparer et de soumettre des requêtes de financement de nouveaux projets. D'autre part, à l'issue de sa mission de supervision du novembre 2009, elle a adressé une recommandation à l'endroit de la FAE et au bureau de la BAD-Sénégal de "soutenir les actions que le STP du RAOB et l'OMVS entreprendront dans le cadre de la préparation des requêtes de financement".</p> <p>Le coordonnateur et certains membres de l'équipe du projet ont bénéficié des formations sur les règles et les procédures de gestion de la BAD. Ils ont aussi bénéficié des interactions avec les experts de la BAD/FAE des missions de supervision.</p> <p>Les missions de supervision ont été jugées satisfaisantes par le bénéficiaire. Elles ont permis de mieux recadrer la mise en œuvre du projet, de réaménager le planning et de réaffecter le budget initial afin de faciliter l'atteinte des objectifs du projet. Mais il faut noter que la première mission de supervision n'a eu lieu qu'en novembre 2009, dépassant même la date de clôture officielle du projet. Cette mission a pu être organisée seulement après le changement du « task manager ». Cependant, la BAD/FAE a reconnu la nécessité d'une prorogation de la date du dernier décaissement et a endossé la demande du RAOB dans ce sens. La deuxième mission de supervision en avril 2011 a constaté la réalisation de la quasi-totalité des activités du projet et a jugé que le deuxième décaissement n'était plus nécessaire. Le reliquat du don a ainsi été annulé par la suite.</p>	
<b>Commentaires à insérer par la Banque sur sa propre performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)</b>		
<b>Questions clés</b> (liées à la performance de la Banque, 5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)		<b>Enseignements tirés</b>
1) Manque d'expérience et de maîtrise des procédures et règles de gestion BAD/FAE de la part des gestionnaires du projet		1) Examiner la possibilité de former des cadres concernés avant le démarrage du projet pour minimiser les difficultés et les retards au démarrage du projet et améliorer son efficacité
2) Suivi du projet et appui à l'équipe de coordination		2) La réactivité de la part de la FAE aux sollicitations du projet et les résultats des supervisions ont été positivement appréciés.

##### 2. Performance de l'emprunteur

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance ( tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)
-----------	--

2 (insatisfaisant)	<p>Le projet est géré par le Secrétariat Technique Permanent (STP) du RAOB qui est hiérarchiquement rattaché au Secrétaire Général de l'OMVS. Le Directeur de l'Environnement et du Développement Durable de l'OMVS assure la coordination du projet aussi bien sur le plan technique qu'organisationnel et institutionnel. L'unité de gestion du projet est notamment appuyée par le service comptable du Haut Commissariat de l'OMVS, la cellule de passation des marchés et les services administratifs de l'OMVS. Malgré quelques difficultés au démarrage du projet, l'équipe a su, par la suite, maîtriser les règles et les procédures de la BAD/FAE. Les formations organisées par la BAD au bénéfice de l'équipe les ont également aidé.</p> <p>Trois rapports d'avancement intermédiaires et un rapport d'achèvement ont été fournis. Le déploiement et la gestion judicieux des fonds disponibles ont permis de réaliser quasiment toutes les activités du projet avec juste un seul décaissement. Le deuxième décaissement a été annulé par la FAE car jugé inutile. Cependant des importants produits restent à compléter à savoir le guide d'établissement des organismes de bassin, l'actualisation du « Source Book » et la construction du site web. D'autre part, en reconnaissance des impacts significatifs du projet sur le développement des organismes de bassin africains, la BAD/FAE a recommandé au RAOB de rédiger une publication technique pour partager des leçons tirées de cet appui FAE au RAOB. A notre connaissance, aucune suite y a été donnée.</p>
Questions clés (liées à la performance de l'emprunteur, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés
<p>1) Apprentissage rapide des procédures de gestion de projets BAD-FAE pour améliorer l'efficacité et l'efficience d'exécution du projet</p> <p>2) Acquisition des biens et services</p>	<p>1) Des formations appropriées organisées au démarrage du projet à l'intention du personnel exécutant auraient permis d'éviter les retards et de booster la qualité d'exécution.</p> <p>2) L'acquisition des biens et services n'ont pas posé de problèmes particuliers. Les services de consultants ont été recrutés sur la base de listes restreintes en conformité avec les règles de procédures BAD/FAE</p>

### 3. Performances des autres parties prenantes

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance des autres parties prenantes, y compris les cofinanciers, les entrepreneurs et les prestataires de service. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
3 (satisfaisant)	<p>L'engagement et la disponibilité des prestataires des services, des organismes de bassins partenaires, notamment les points focaux sous-régionaux, et les différents services de l'OMVS ont été fortement appréciés par l'agence d'exécution. Il faut souligner en particulier la grande disponibilité de la cellule de passation des marchés du Haut-commissariat de l'OMVS qui a eu à diligenter tous les dossiers dans les règles de l'art et surtout dans les délais requis.</p> <p>La performance des fournisseurs des biens, équipements et des services a été jugée satisfaisante. Les matériels et équipements fournis ont été de bonne qualité et le service après vente a toujours été bien assuré conformément aux contrats.</p>	
Questions clés (liées à la performance des autres parties prenantes, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés (5 maximum)	Public cible (pour les leçons tirées)
1) Passation de marches	1) Même si l'apprentissage des processus a mis un peu de temps, la passation de marches a été faite dans le respect des règles et des procédures d'acquisition	BAD/FAE et RAOB

## IV Synthèse des principaux enseignements tirés et recommandations

### 1. Principaux enseignements tirés

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principaux enseignements tirés	Target audience
1) La pertinence du financement de la BAD/FAE	1) Le financement BAD/FAE a permis au RAOB de se renforcer en ressources humaines et de	BAD/FAE, RAOB

2) Contribution du projet au développement du RAOB	s'équiper en équipement et matériels 2) Grâce au projet, le RAOB a réussi à réaliser certaines activités importantes et il est devenu une institution incontournable au niveau africain et international dans le domaine de la GRET et de la GIRE et le représentant légitime des bassins africains au niveau de l'AMCOW et du RIOB.	Membres du RAOB, AMCOW
3) Pérennisation du réseau	3) Le soutien apporté par le projet BAD/FAE a permis de lancer RAOB. Vu le fonctionnement du réseau, le RAOB a commencé à attirer davantage d'adhésions et à recevoir un soutien accru de la part d'autres partenaires et bailleurs de fonds. Tout cela est de bonne augure mais la pérennisation du réseau n'est pas encore atteinte.	RAOB, Partenaires techniques et financiers
4) Coordination d'actions des différents partenaires	4) Une meilleure coordination entre les différents partenaires techniques et financiers du RAOB y compris la communication sur les actions en cours de réalisation au niveau du RAOB permettra de tirer davantage de bénéfices des interventions des différentes parties prenantes	RAOB, Partenaires techniques et financiers

## 2. Principales recommandations (en mettant un accent particulier sur la garantie de la durabilité des avantages du projet)

Questions clés (10 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principale recommandation	Responsable	Délai
1) Terminer toutes les tâches et activités qui sont actuellement partiellement finies	1) Le rapport définitif sur l'étude comparative des textes juridiques doit être finalisés et validés par les parties prenantes concernées et l'élaboration du guide méthodologique pour assister l'établissement des organismes de bassin doit être terminée. En outre, l'actualisation du « Source Book » doit être réalisée.	RAOB	
2) Maintenir la dynamique d'animation déjà amorcée, assurer la pérennisation du réseau et consolider la place du RAOB comme entité incontournable panafricain	2) Il faudra achever la construction du site web et améliorer sa fonctionnalité y compris la mise en ligne des informations récentes et des produits de connaissances pertinents. De nos jours le site-web est la vitrine au monde externe et souvent le premier contact du public avec l'institution. En outre, le RAOB doit activement poursuivre ses efforts de faire adhérer plus de membres au réseau et de renforcer ses relations avec les organismes régionaux clés, les institutions de financement et d'autres parties prenantes à travers l'Afrique.	RAOB, Membres OB	
3) Promotion de nouveaux organismes de bassin et appui au renforcement de ceux existants.	3) Un RAOB renforcé et crédible est un instrument important pour piloter le	RAOB, Membres OB	

	partage systématique d'informations et d'expériences entre organismes de bassin et des pays riverains afin de développer des compétences communes et de mobiliser des investissements ensemble en faveur de la coopération régionale.		
--	---	--	--

## V Notation globale du RAP

Volets et critères	Notation*
<b>VOLET A : PERTINENCE</b>	<b>3,5</b>
Pertinence de l'objectif de développement du projet (II.A.1)	4
Pertinence de la conception du projet (II.A.2)	3
<b>VOLET B : EFFICACITÉ</b>	<b>3</b>
Objectif de développement (OD) (II.B.4)	3
<b>VOLET C : EFFICIENCE</b>	<b>2,33</b>
Respect du calendrier (II.C.1)	2
Efficience de l'utilisation des ressources (II.C.2)	2
Analyse coût-avantage (II.C.3)	--
État d'avancement de l'exécution (IP) (II.C.4)	3
<b>VOLET D : DURABILITÉ</b>	<b>2,33</b>
Viabilité financière (II.D.1)	2
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités (II.D.2)	2
Appropriation et durabilité des partenariats (II.D.3)	3
Durabilité environnementale et sociale (II.D.4)	--
<b>NOTE GLOBALE DE L'ACHEVEMENT DU PROJET</b>	<b>2,79</b> Satisfaisant

## VI Sigles et abréviations

Sigle (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Description
AMCOW	Conseil des Ministres Africains de l'Eau
BAD	Banque Africaine de Développement
FAE	Facilite Africaine de l'Eau
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GRET	Gestion des Ressources en Eau Transfrontalières
GWP	Partenariat Mondial de l'Eau, <i>Global Water Partnership</i>
KPI	Indicateurs de performance pour la gestion des bassins transfrontaliers
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, <i>New Partnership for Africa's Development</i>
OB	Organisme de Bassin
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
RAOB	Réseau Africain des Organismes de Bassin
RIOB	Réseau International des Organismes de Bassin
SADIEau	Système Africain d'information sur l'Eau
SITWA	Renforcement des institutions de gestion des ressources en eau transfrontalières en Afrique
STP	Secrétariat Technique Permanent